

28 Août 2025

Coup d'envoi officiel du chantier et pose la première pierre des demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche sur A7

Ce mardi 26 août 2025, Florent BRUNET, Président de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche et représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-Michel AVIAS, Vice-président du Conseil départemental de la Drôme, chargé de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives, Ludwig MONTAGNE, Maire de Saint-Barthélemy-de-Vals, Gérard ORIOL, Maire de Saint-Rambert-d'Albon, Cyril MOREAU, Secrétaire général de la Préfecture de la Drôme, Sous-préfet de l'arrondissement de Valence, et Xavier RICHER DE FORGES, Directeur Maîtrise d'Ouvrage Est de VINCI Autoroutes, accompagnés de nombreux élus, ont posé la première pierre du chantier de création des demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche sur l'autoroute A7.



Ludwig MONTAGNE, Maire de Saint-Barthélemy-de-Vals, Xavier RICHER DE FORGES, Directeur Maîtrise d'Ouvrage Est de VINCI Autoroutes, Florent BRUNET, Président de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche et représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-Michel AVIAS, Vice-président du Conseil départemental de la Drôme, chargé de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives, Cyril MOREAU, Secrétaire général de la Préfecture de la Drôme, Sous-préfet de l'arrondissement de Valence et Gérard ORIOL, Maire de Saint-Rambert-d'Albon ont donné le coup d'envoi officiel du chantier des demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche sur A7.

Aujourd'hui, la section de l'autoroute A7 située entre Chanas et Tain-l'Hermitage, longue de 32 kilomètres, est le plus long tronçon sans entrée ni sortie sur l'axe autoroutier structurant de la vallée du Rhône.

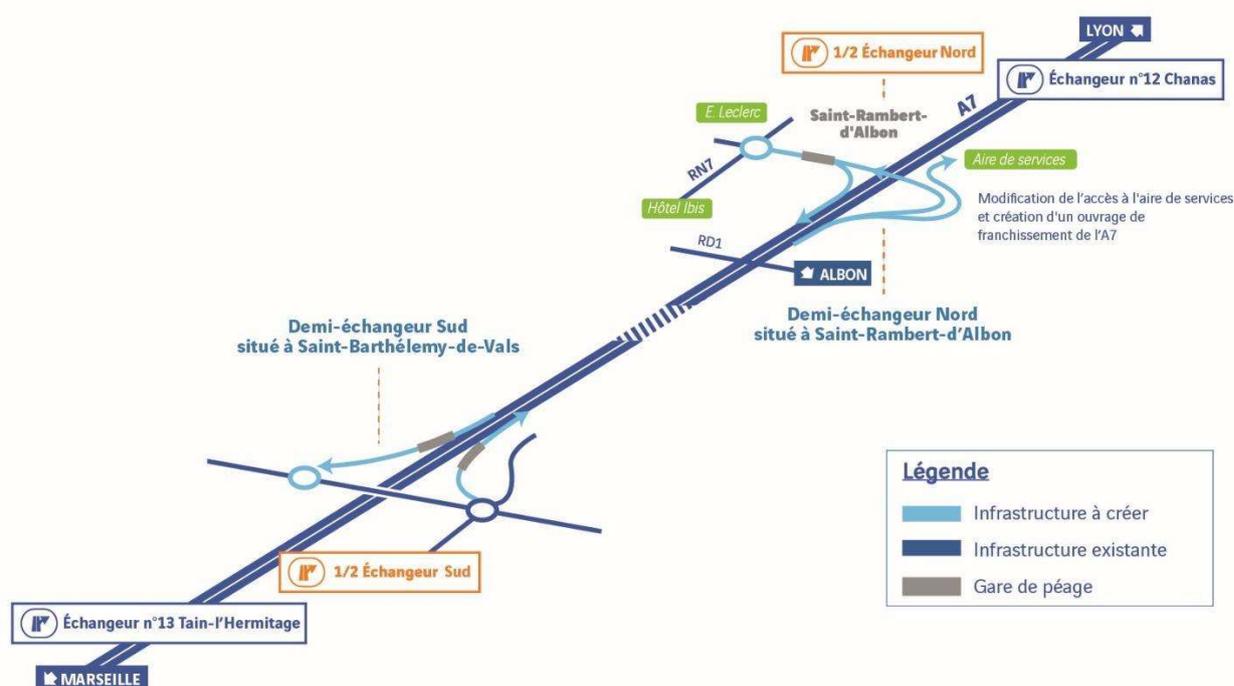
Porté par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes ce projet est issu d'un important processus de concertation engagé depuis 2019. Composé de deux demi-échangeurs, il s'implantera respectivement sur les communes de Saint-Rambert-d'Albon, d'Albon et de Saint-Barthélemy-de-Vals.

Ces nouveaux aménagements permettront :

- de désenclaver le territoire en facilitant l'accès à l'autoroute ;
- d'améliorer les déplacements du quotidien et de fluidifier les conditions de circulation aux échangeurs de Chanas et de Tain-l'Hermitage ;
- de renforcer l'attractivité économique du territoire en facilitant la desserte des principaux pôles d'activités, dont le Parc Axe 7;
- d'accompagner le développement touristique en optimisant l'accès aux sites et activités de loisirs.

Ce projet est reconnu d'utilité publique par arrêté préfectoral du 7 janvier 2025 et autorisé au titre du code de l'environnement par arrêté préfectoral du 21 février 2025.

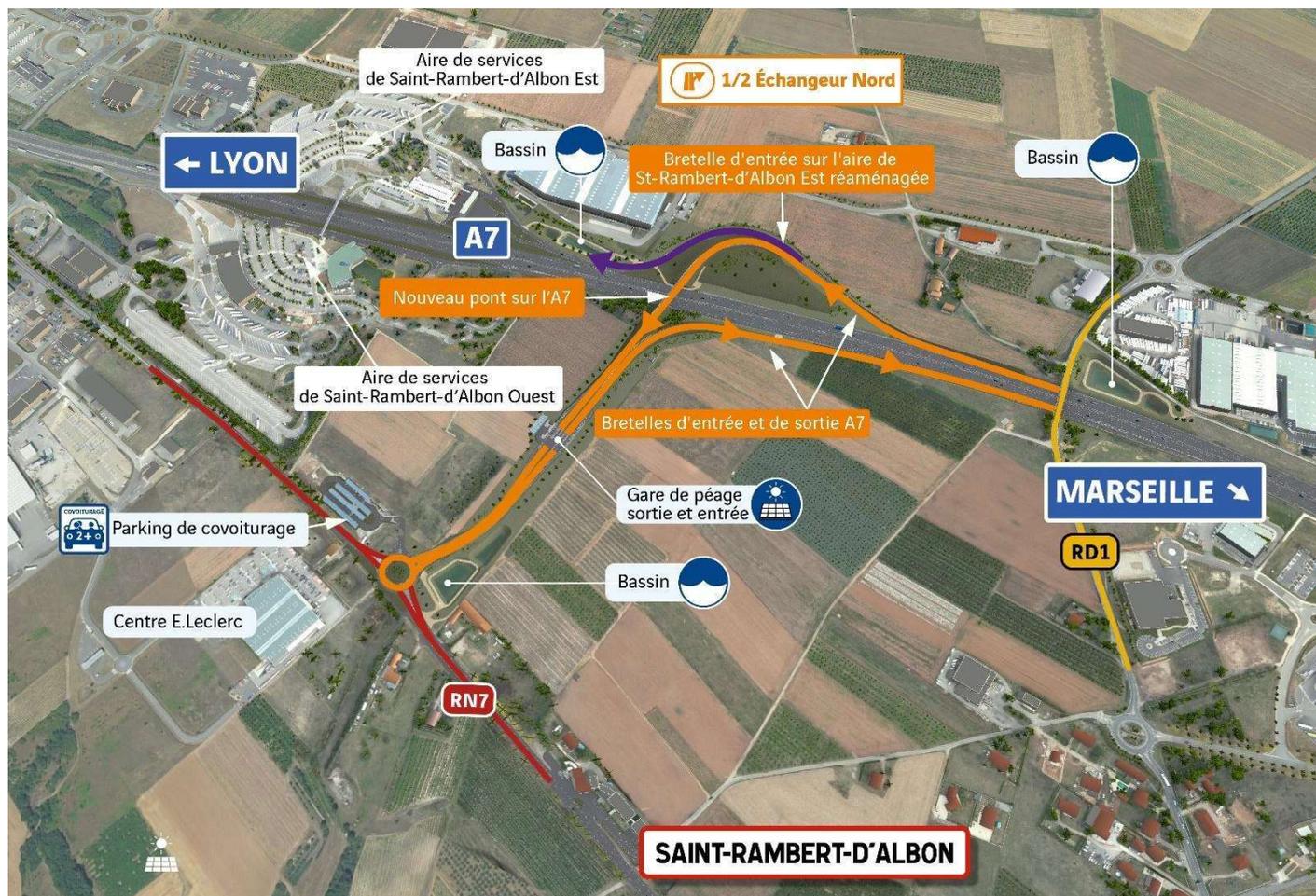
La création de deux nouvelles entrées sur l'autoroute A7



Le **demi-échangeur Nord**, situé à proximité de la zone d'activités de Saint-Rambert-d'Albon, offrira une entrée sur l'A7 en direction de Marseille et une sortie en provenance du sud. Il viendra désengorger la RN7, notamment à hauteur du giratoire de Chanas, et facilitera l'accès à l'autoroute pour les entreprises et les riverains du secteur nord.

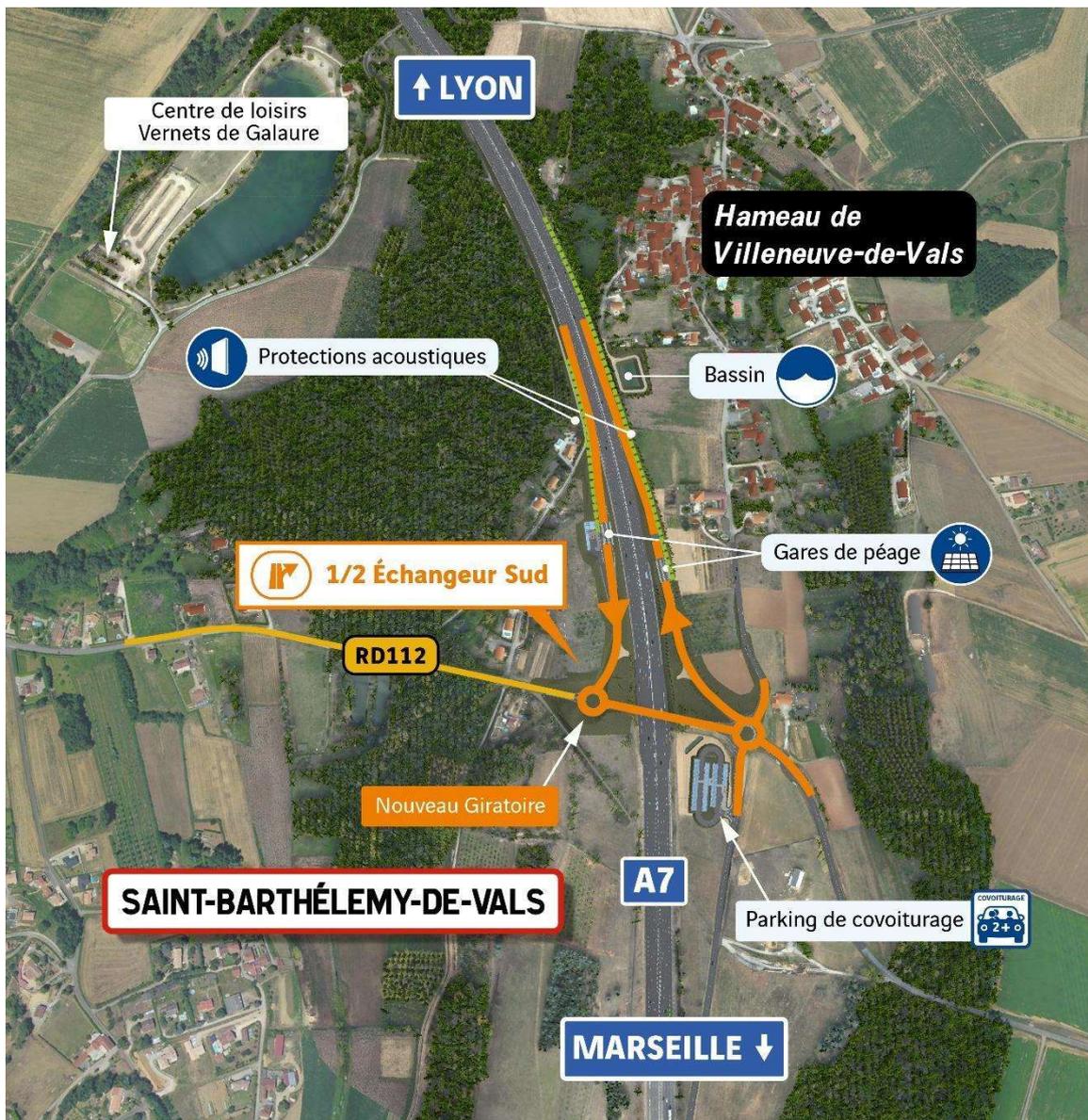
Le **demi-échangeur Sud**, positionné à Saint-Barthélemy-de-Vals, offrira un accès direct à l'A7 en direction de Lyon et une sortie pour les automobilistes arrivant du nord. Il desservira efficacement la vallée de la Galaure et les communes de l'ouest drômois, tout en soulageant l'échangeur de Tain-l'Hermitage et les axes traversant les bourgs de Saint-Vallier ou Laveyron.

La création de ces deux demi-échangeurs donnera lieu aux aménagements suivants :



• **Au niveau du demi-échangeur Nord, sur la commune de Saint-Rambert-d'Albon :**

-  **1 bretelle d'entrée et de sortie**
-  **1 nouveau pont au-dessus de l'A7**
-  **1 gare de péage bidirectionnelle alimentée par une installation photovoltaïque**
-  **3 bassins de protection de la ressource en eau**
-  **1 parking de covoiturage de 70 places**



• Au niveau du demi-échangeur sud, sur la commune de Saint-Barthélemy-de-Vals :



1 bretelle d'entrée et de sortie



1 parking de covoiturage de 66 places



2 gares de péage unidirectionnelles alimentées par une installation photovoltaïque



1 nouveau giratoire sur la RD112 (au niveau de la bretelle de sortie)



1 bassin de protection de la ressource en eau



1 dispositif de protections acoustiques

Les acteurs du projet

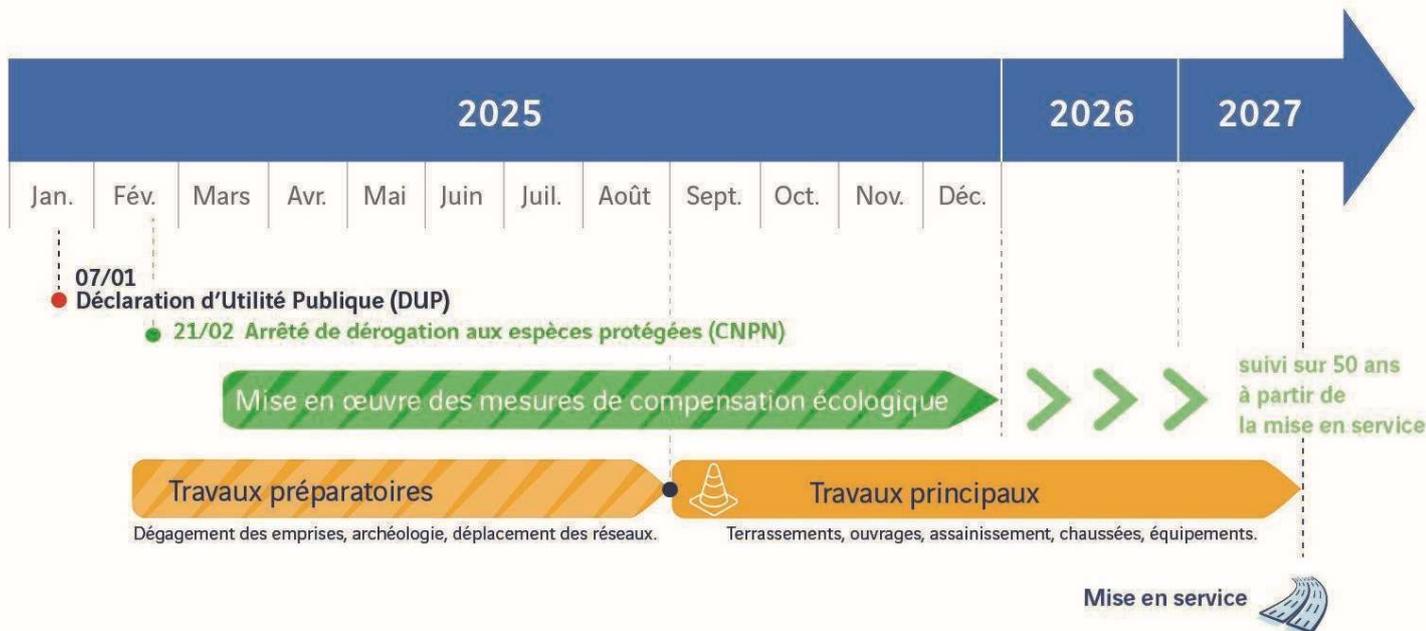
Le projet représente un investissement total de **25,8 M€** cofinancé par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes. Ce partenariat, acté par une convention de financement, prévoit une répartition à hauteur de 50% pour les trois collectivités partenaires et 50% pour VINCI Autoroutes.



Les élus présents pour la pose la première pierre des demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche sur A7

Le calendrier du projet : un chantier optimisé pour limiter la gêne à la circulation

L'organisation de ce projet a été minutieusement pensée pour limiter au maximum la gêne aux riverains et aux usagers du réseau secondaire et de l'A7. Les travaux principaux s'effectueront en plusieurs phases jusqu'à l'automne 2027, après des travaux préparatoires (diagnostic archéologique, dévoiement des réseaux...) menés en 2025.



Les dispositifs mis en place pour informer les usagers :

- Le site Internet : <https://a7-echangeur-dromardeche.com/>
- La ligne « Allo-chantier » Tel. 04 51 18 04 50 (numéro vert) de 9h à 18h du lundi au vendredi
- Le compte X (ex-Twitter) : @A7Trafic
- 107.7, Radio VINCI Autoroutes et son application
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- L'application gratuite Ulys : trafic en temps réel

Contacts presse :

Nelly Destève - nelly.desteve@vinci-autoroutes.com - 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).